

Mairie : Maison Costilhes de Saint Dier

L'histoire de la mairie actuelle de Saint Dier est étroitement associée à celle de la famille COSTILHES, qui depuis le milieu du 18^{ème} siècle (ou un peu avant) donna des notaires de père en fils pendant cinq générations.

L'activité notariale à cette époque devait, bien évidemment, être un peu différente de ce qu'elle est actuellement et s'il existait des associations ce n'était vraisemblablement pas sous la forme actuelle. Par contre, les mariages souvent « arrangés » cherchaient d'une part à éviter la dispersion des fortunes, et d'autre part à créer des sortes d'associations, résultant d'alliances entre familles ayant des activités similaires ou complémentaires.

C'est Guillaume COSTILHES marié à Benoîte BOUDAL, qui le premier vint s'établir dans la paroisse de Saint Dier, comme métayer à La Ripodie. Il eût au moins dix enfants, dont deux fois des jumeaux, les premiers de ceux-ci, un garçon et une fille, naquirent à quinze jours d'intervalle.

Un fils de ce ménage, prénommé Guillaume comme son père, bénéficia d'une bonne instruction dont il sut tirer avantage, en devenant notaire royal.

En fait, il était notaire féodiste, arpenteur et commissaire à terriers, ce qui donne une idée de ses compétences et de l'étendue de ses activités. Guillaume COSTILHES épousa en première nocces Marianne DISSARD née à Saint Dier et en deuxième nocces Anne BASTIER de MEYDAT. De son premier mariage Guillaume COSTILHES eut quatre enfants dont deux filles dont l'une épousa Pierre GARDETON notaire à Saint Dier.

C'est Guillaume, qui avec son fils Antoine, décida de faire construire la maison COSTILHES. La pierre angulaire, que chacun peut voir au Nord Est du bâtiment porte les inscriptions suivantes sur la face approximativement Sud Est + J.M.J.G.C. Ceci est une innovation religieuse destinée à sanctifier l'entreprise, suivie des initiales du père (+ Jésus, Marie, Joseph – Guillaume COSTILHES). Sur la face approximativement Nord Est on peut voir l'inscription AC 1768. Ceci représente les initiales du fils et le millésime du début de la construction (Antoine COSTILHES 1768).

La forme du A, dans l'inscription ci-dessus, correspond tout à fait à la façon habituelle d'écrire de l'époque.

Cependant si l'on veut, on peut y voir représenté l'équerre et le compas.

Dans un tel cas deux interprétations sont possibles ; soit qu'Antoine COSTILHES était franc maçon sans que sa signature ne le révélât, soit que cette représentation en revient à l'initiative du sculpteur.

La construction de ce bâtiment demanda environ trois ans, et certains agrandissements ou améliorations vinrent par la suite jusqu'en 1773, Guillaume acheta à son gendre Pierre GARDETON, une mesure, le jardin y attenant et les droits nécessaires pour les aménagements qu'il projetait. Cette maison paraît immense pour un notaire seulement et il faut se représenter les conditions de son occupation à l'époque de sa construction. Son propriétaire était alors âgé de 53 ans et son fils, déjà doté de trois enfants, n'avait que vingt-sept ans. Les activités du père ne se limitaient pas à la rédaction de quelques actes mais s'étendaient dans toute la région. La profession d'arpenteur exigée le concours de plusieurs aides. Celle de féodistes et commissaire à terriers devait comporter des démarches et des recherches au centre administratif de la province. Il était donc nécessaire d'avoir voitures et chevaux, donc prairies pour nourrir ceux-ci et emplacements pour conserver le fourrage. Tout ceci demande de la place et représente un personnel important pour la seule activité professionnelle.